

PROGRAMME DE PARCOURS DE FORMATION

« Habilitation IAS niveau 3 »

Programme de formation conforme à l'arrêté du 9 juin 2016.

Cible	Durée totale	Coût pédagogique	Prérequis technique
Toute personne souhaitant exercer l'activité d'Intermédiaire en Assurance Emprunteur	14 heures	300€	Accès internet
Modalités pédagogiques		Objectifs	
<ul style="list-style-type: none"> • 14 heures en e-learning • Accès ouverts pour une durée de 2 mois • Accompagnement personnalisé par un tuteur et auto-évaluation tout au long du parcours (Quiz de contrôle d'acquisition des compétences) 		A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de répondre aux critères de capacité professionnelle pour l'exercice de l'activité d'intermédiation en assurance à titre accessoire conformément à l'article R514-5 du Code des Assurances	
Modalités de validation		Prérequis pédagogiques	
Habilitation obtenue pour tout candidat ayant un score supérieur à 70%		Aucun	

Le marché de l'assurance emprunteur et ses acteurs

- La réglementation des IAS
- La réglementation de l'assurance emprunteur
- Le contexte du marché actuel
- Le profil de l'emprunteur

Les principes de l'assurance emprunteur

- Les garanties
- La tarification
- L'indemnisation
- Les quotités à assurer
- La convention AERAS

Le processus de souscription

- La souscription du contrat
- La vie du contrat
- La résiliation du contrat

Les règles de bonne conduite de l'IAS

- Les informations à fournir
- Le recueil des informations
- Le secret médical
- Le devoir de conseil et de mise en garde

Pour vous inscrire, remplissez dès maintenant [le formulaire de pré-inscription en ligne en cliquant ici](#). Pour toutes questions ou renseignements, n'hésitez pas à nous contacter au 01.77.93.37.05 ou par mail à l'adresse contact@formation-ifcm.com.